

ELECTIONS MUNICIPALES

CONSIGNES SANITAIRES A L'ATTENTION DES ELECTEURS



A l'entrée de la salle de vote, utiliser le gel hydroalcoolique à votre disposition



Respecter la distance de précaution avec la personne devant vous, marquage matérialisé au sol



A l'émargement, utiliser les stylos neufs mis à votre disposition

Vous pouvez utiliser le vôtre si l'encre est bleue ou noire et non effaçable



Pour éviter la contamination des surfaces les rideaux des isolements seront enlevés. Pour préserver la confidentialité, l'entrée dans les isolements se fera dos au mur

Pour le dépouillement, une distance de précaution sera matérialisée au sol tout en permettant au public d'y assister.

Les autres consignes sont également à respecter :

